

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

Absent : néant

Secrétaires : Véronique FAURE et Annie CHAPUIS

L'an 2020, le 26 mai à 20h 30, les membres du Conseil Municipal de Luriecq proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle ERA, conformément aux articles L 121-10 et L 122-5 du Code des Communes (et Coronavirus).

Etaient présents : Cédric BONHOMME, Régine CHARRET, Yvette CREPET, Gaëlle DEAL, Bernadette EL ASRI, Véronique FAURE, Sylvain LEVET, Alain LIMOUSIN, Christine MAGAUD, Jean-Claude MAYEUX, Bernard ORIOL, Nathalie PANAZZA, Didier POMMIER, Pierre PONTVIANNE, Jean-Louis VRAY.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. LIMOUSIN Alain, Maire, qui, après appel nominal, a donné lecture du procès-verbal des élections et a déclaré installer les nouveaux conseillers dans leur fonction.

M. PONTVIANNE Pierre, doyen des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.
Mme FAURE Véronique a été choisie pour secrétaire.

Le Président a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un Maire : le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Votants : 15	Suffrages exprimés : 15	Majorité absolue : 8
Ont obtenu :	Alain LIMOUSIN : 14 voix	Didier POMMIER : 1 voix

M. LIMOUSIN Alain a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Après avoir remercié les conseillers de leur choix, il a invité les conseillers à délibérer sur le nombre d'Adjoints à élire et de Conseillers Délégués à nommer : le Maire propose l'élection de 4 Adjoints et la nomination de 2 Conseillers Délégués

Après délibération, par vote à bulletins secrets, il est décidé d'élire 4 Adjoints et de nommer 2 conseillers délégués.

L'élection des **adjoints** donne le résultat suivant :

Didier POMMIER : 1° Adjoint

Christine MAGAUD : 2° Adjoint

Cédric BONHOMME : 3° Adjoint

Nathalie PANAZZA : 4° Adjoint

Bernadette EL ASRI et Sylvain LEVET sont nommés **conseillers délégués**.

Indemnités des Elus :

Le Maire rappelle aux conseillers que le Maire, les Adjoints et les conseillers délégués bénéficient d'une indemnité pour frais. Il invite les conseillers à définir le montant de ces indemnités, sachant qu'un montant maximum est fixé par décret pour chacun.

Après vote à bulletins secrets, il est décidé à l'unanimité:

-le Maire percevra 100% de l'indemnité maximum, soit 51.60% de l'indice brut 1027

-le 1° Adjoint percevra 100% de l'indemnité maximum, soit 19.80% de l'indice brut 1027

-Les 2°, 3° et 4° Adjoints recevront 70% de l'indemnité maximum, soit 13.86% de l'indice brut 1027

-Les 2 conseillers délégués percevront 100% de l'indemnité maximum, soit 6% de l'indice brut 1027.

Les délégations aux Adjoints et Délégués sont définies comme suit :

*Didier POMMIER : Etat civil, Bâtiments communaux, Environnement et Développement Durable

*Christine MAGAUD : Etat Civil, Finances Comptabilité, Bâtiments communaux, CCAS, Environnement

- *Cédric BONHOMME : Etat Civil, Urbanisme, Habitat, Sports
- *Nathalie PANAZZA : Etat Civil, Personnel, Ecole, Communication, Tourisme, Culture
- *Bernadette EL ASRI : Etat Civil, Personnel, Ecole, CCAS, Tourisme, Culture
- *Sylvain LEVET : Matériel technique, Informatique, Communication

Désignation des représentants à différentes structures :

- SIEL : Alain LIMOUSIN, titulaire
Pierre PONTVIANNE, suppléant

- CCAS
Bernadette EL ASRI
Christine MAGAUD
D'autres membres pourront être désignés ultérieurement

- Commission des Impôts Directs
Titulaires : Pierre PONTVIANNE
Véronique FAURE
Bernard ORIOL
Didier POMMIER
Cédric BONHOMME
.....
Suppléants : Yvette CREPET
Jean-Claude MAYEUX
Régine CHARRET
.....
.....

Cette liste sera à compléter après avoir sollicité certaines autres personnes extérieures au conseil qui acceptent de faire partie de cette commission (le Maire doit s'en charger).

Désignation des commissions de travail internes au conseil : elles seront définies ultérieurement, de même que l'organisation du travail des élus (permanences ...)

CORONAVIRUS :

L'école est réouverte depuis le 12 mai avec un lourd protocole : environ 50 enfants sont scolarisés, une vingtaine mange à la cantine et la garderie a été réduite de 8h à 17h.

A compter du 2 juin prochain, tous les enfants devraient pouvoir être accueillis ... ??? En attente d'infos.

Le secrétariat de Mairie est ouvert aux horaires habituels depuis le 25 mai 2020.

BUDGET

Une réunion de préparation est fixée au jeudi 4 juin à 20h. Le budget sera voté lors de la réunion du Conseil Municipal du 19 juin 2020.

Les conseillers autorisent le Maire à signer les contrats inférieurs à 20 000 € HT.

Travaux en cours

Les travaux du bâtiment de la nouvelle Médiathèque doivent reprendre le 15 juin prochain/

Maison St Irénée : la gestion des locataires sera à redéfinir.

LFA : Le Maire fait le point sur les réunions avec Loire Forez : environ 13 entreprises de la commune ont bénéficié d'une aide de LFA, suite au Coronavirus et à la diminution de leur activité

Jurés d'assises :

Le conseil municipal procède au tirage au sort de 3 noms sur la liste électorale, afin de dresser une liste préparatoire :

- Mme ROY-ANDES
- Mme COUCHOUD-ESCOT
- M. GARNIER Roger.
- Ils seront avisés par courrier.